

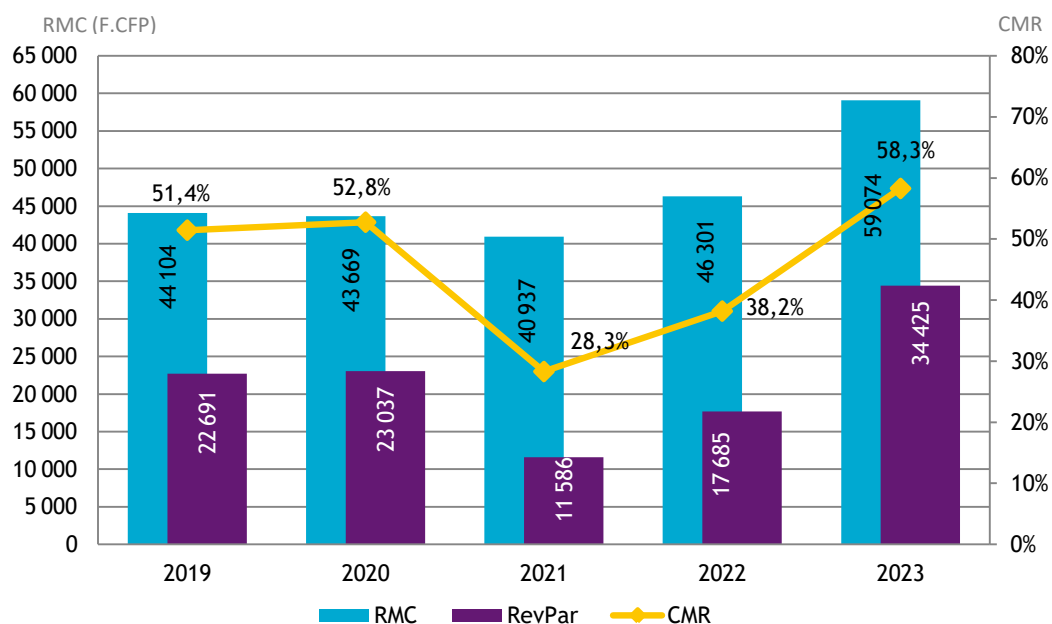
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En janvier 2023, le nombre de chambres louées en Polynésie française augmente de 54 % par rapport à janvier 2022. Cette hausse, sur un an, s'explique par la progression du nombre de chambres louées vers les marchés américains (+ 51 %), métropolitains (+ 13 %) et domestiques (+ 13 %).

Les indicateurs de gestion suivent une tendance positive. Le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 58,3 % soit une hausse de 20 points sur un an, et évolue même de 7 points par rapport à janvier 2019.

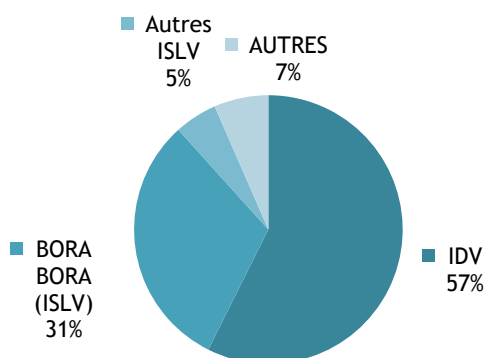
Le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 28 % sur un an, et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) double ; ils s'élèvent respectivement à 59 074 F.CFP et 34 500 F.CFP.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

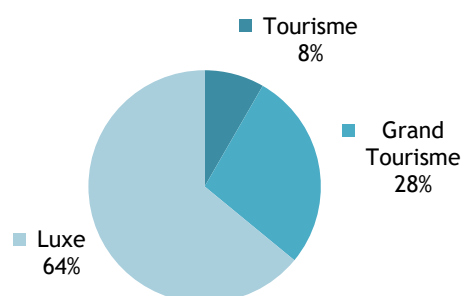


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 71 886 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



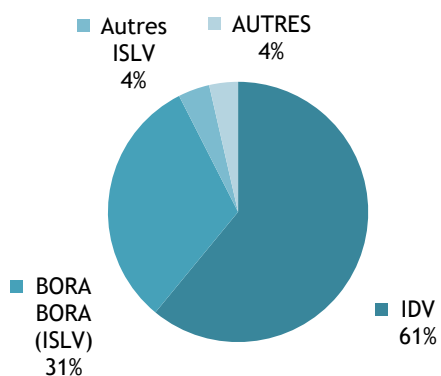
RÉPARTITION PAR CLASSE



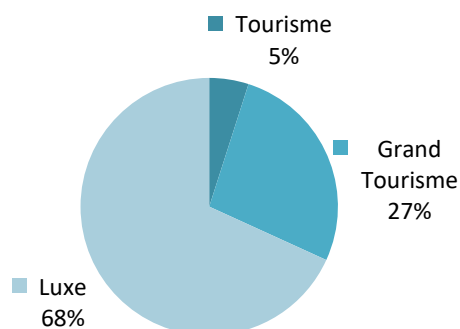
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 41 892 CHAMBRES LOUÉES

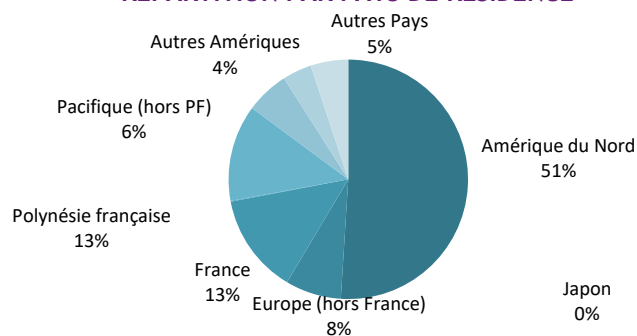
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		JANV-22	OCT-22	NOV-22	DÉC-22	JANV-23	VARIATION 2023/2022
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		14 954	33 705	31 005	27 578	24 332	62,7%
	Tourisme	1 468	3 996	3 525	2 645	1 821	24,0%
	Grand Tourisme	4 543	9 733	8 930	7 664	6 481	42,7%
	Luxe	8 943	19 976	18 550	17 269	16 030	79,2%
ISLV		10 962	23 381	20 883	16 957	14 710	34,2%
	Tourisme	106	526	365	357	249	134,9%
	Grand Tourisme	1 787	6 687	5 380	3 654	2 628	47,1%
	Luxe	9 069	16 168	15 138	12 946	11 833	30,5%
AUTRES Subdivisions		1 365	3 498	2 732	1 223	1 483	8,6%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	378	1 511	1 076	694	779	106,1%
	Luxe	987	1 987	1 656	529	704	-28,7%
TOTAL		27 281	60 584	54 620	45 758	40 525	48,5%
	TOTAL Tourisme	1 574	4 522	3 890	3 002	2 070	31,5%
	TOTAL Grand Tourisme	6 708	17 931	15 386	12 012	9 888	47,4%
	TOTAL Luxe	18 999	38 131	35 344	30 744	28 567	50,4%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

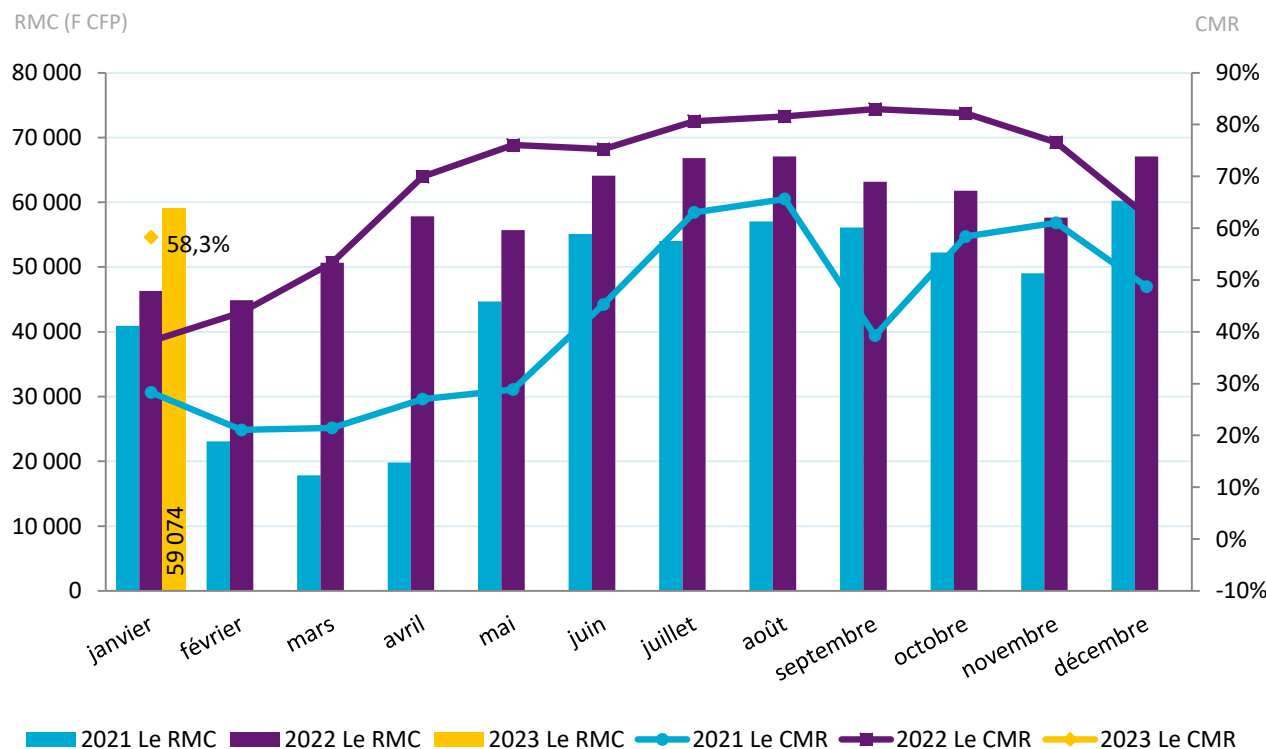
INDICATEURS DE GESTION DE JANVIER 2023

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 59 074 F. CFP

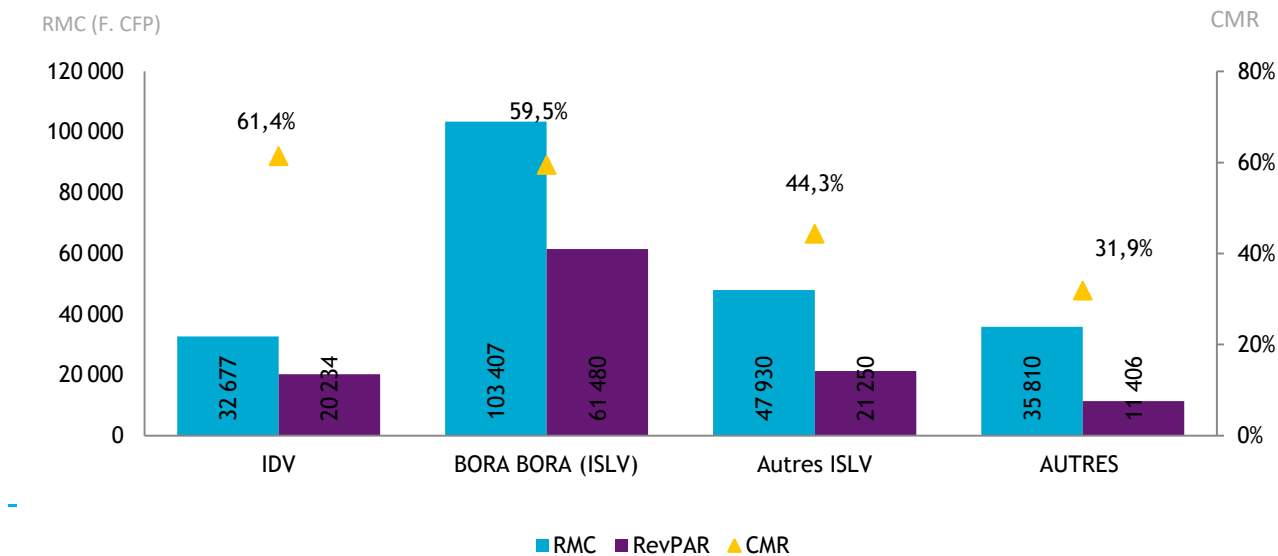
Revenu moyen par chambre disponible : 34 425 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 58,3%



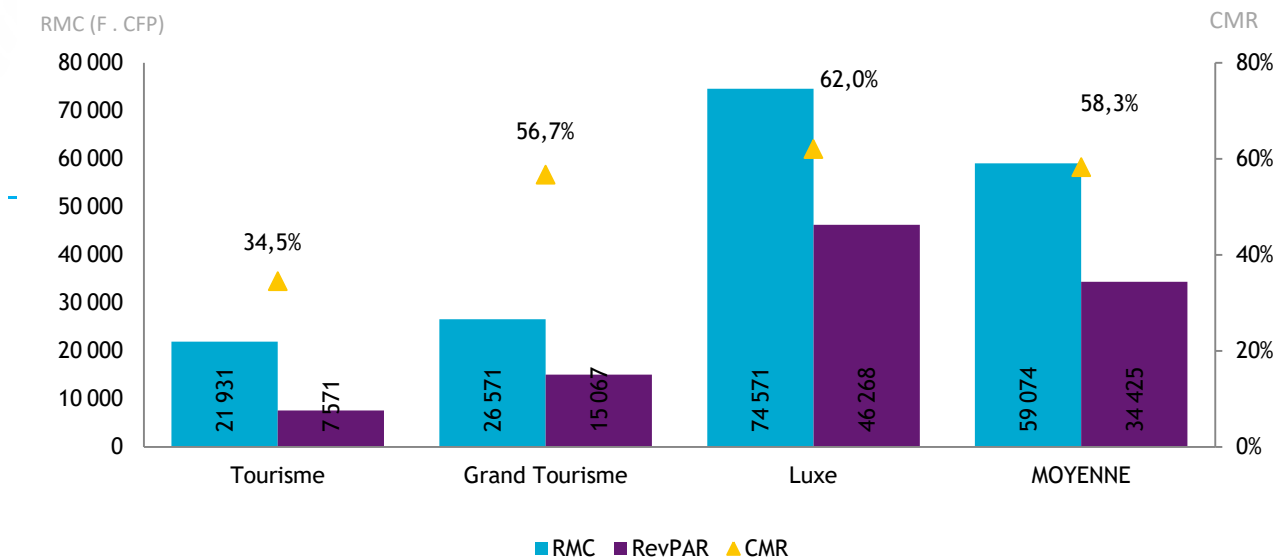
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.